



constitution d'un dossier pour la garde d'un enfant

Par **Haas Alain**, le **26/08/2009** à **20:28**

Bonjour,

Je monte moi même mon dossier suite à une séparation et au désaccord qu'il existe entre la mère de notre fils et moi.

Je desir savoir quelle forme doivent prendre les notes qui accompagnerons certaines pièces du dossier. Dois je numéroter les pieces du dossier? Si oui dois créer un sommaire ou un récapitulatif du dossier???

Merci.

Cordialement.

Haas Alain.

Ps qu'elle est le délai pour remettre une copie à la partie adverse.